



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

N° 13 du 15 juin 2026

LE MÉPRIS CONTINUE ENVERS LES HOSPITALIER·ÈRES

Barbara Filhol,
Secrétaire générale.
CGT santé et action sociale
06 82 23 50 29

Didier Birig,
Secrétaire général.
FO Services publics et de
Santé
06 64 90 66 03

Evelyne Rescanières,
Secrétaire générale.
Fédération CFDT Santé-
Sociaux

Audrey Padelli,
Co-déléguée.
Sud santé sociaux
07 57 01 55 59

Guillaume Icche-Pierre,
Co-délégué.
Sud santé sociaux
07 57 01 11 65

Yann Le Baron,
Secrétaire national.
Fédération U.N.S.A. Santé et
Sociaux Public et Privé
06 48 07 38 47

Contacts
CFDT Santé-Sociaux :

[presse@sante-
sociaux.cfdt.fr](mailto:presse@sante-sociaux.cfdt.fr)

Les 5 organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique hospitalière (FPH) : CGT, FO, CFDT Santé-Sociaux, SUD Santé Sociaux, et l'UNSA Santé & Sociaux Public et Privé, ont quitté le « groupe de travail » consacré à la protection sociale complémentaire dans la FPH qui se tenait le 12 juin 2026, à 10 h à la DGOS ;

18 minutes ont suffi pour constater le mépris dont fait preuve une nouvelle fois le gouvernement à l'encontre de tous les agent·es de la FPH : aucune modification du cadre budgétaire contraint à 400 millions d'euros ni du calendrier n'a été proposé, repoussant l'échéance de la mise en œuvre de la complémentaire santé à septembre 2027. Les organisations syndicales dénoncent ce choix qui renvoie la responsabilité sur le futur gouvernement.

Ce mépris s'exprime aussi vis-à-vis de la représentation nationale qui a voté une application de la protection santé complémentaire au 1^{er} janvier 2027.

Ce mépris, c'est encore celui envers les organisations syndicales représentatives, en ne permettant pas une négociation loyale et sincère pour parvenir à la signature d'un accord, indispensable pour garantir une couverture santé digne de ce nom pour les 1,2 millions d'agent·es hospitalier·ères.

La DGOS, a annoncé s'exprimer au nom du Premier ministre, qui, à ce jour, n'a pas pris la peine de répondre au courrier revendicatif de l'intersyndicale, en date du 8 juin.

Si le gouvernement veut vraiment prouver qu'il n'y a « Ni mépris, ni insulte, ni incompétence », il faut que le Premier ministre réponde favorablement au courrier de l'intersyndicale et s'engage envers les agent·es, qui attendent la juste reconnaissance de leur investissement au bénéfice de la santé de la population.

L'intersyndicale envisage toute action pour que les droits des personnels hospitaliers soient respectés.